

Sahara Info

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique
Septembre / décembre 2023 - Numéro 193



EN 2024 UNE URGENCE : La libération des prisonniers politiques sahraouis

Pour ce dernier numéro 2023, nous vous proposons de partager bilan et perspectives de notre engagement associatif qui a un seul objectif : le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui.

Ce début décembre, c'est une dizaine de délégués français représentant associations et villes qui ont participé aux côtés de 260 participants à la conférence EUCOCO, dont la 47^e édition se tenait cette année à Tolède.

Rencontre de travail, conférence de soutien qui chaque année s'adresse aux institutions internationales pour leur rappeler le droit de la décolonisation et saluer la résistance du peuple sahraoui.

Occasion aussi cette année d'envoyer un message de soutien et

de solidarité avec le peuple palestinien.

Nous allons très vite démarrer 2024 en tenant notre Assemblée générale à Ivry/Seine. Ville désormais symbole qui a signé en 2023 un protocole d'amitié et de solidarité avec Mijek, daïra des campements de réfugiés.

Mais c'est aussi la déclaration du Groupe de travail sur la détention arbitraire qui enjoint, ce 11 octobre, le Maroc à libérer les 18 prisonniers de Gdeim Izik car leur détention est illégale, qui nous invite en 2024 à développer notre soutien à tous les prisonniers politiques sahraouis.

En multipliant les parrainages et en appelant nos autorités à peser vigoureusement en faveur de leur libération. Ce soutien aux prisonniers, la défense du droit de visite

de leurs familles, le plaidoyer en faveur de leur libération, nous espérons cette année 2024 l'incarner avec une grande marche qui devrait relier, du 1^{er} avril au 1^{er} juillet 2024, Ivry à Kénitra, autour de Claude Mangin Asfari, épouse privée depuis trop d'années de son droit de visite.

Nous aurons besoin de vous tous, associations et comités à Paris et en province, adhérents, militants ou amis partenaires, membres de la diaspora, pour nous aider à réussir cette marche, faire exister en France le peuple sahraoui, peser en faveur de la libération de tous les prisonniers et gagner pour Claude le droit de retrouver son mari, Naâma, à la prison de Kénitra.

Régine Villemont, décembre 2023



Banderole brandie devant le Ministère des Affaires Etrangères en avril 2018, les prisonniers sont toujours en détention en 2023.

À Ivry, des Noces de porcelaine pour un message à Naâma Asfari et aux prisonniers politiques sahraouis

© Thierry Nectoux



Claude, les élus et amis d'Ivry nous ont conviés dans le grand hall de l'Hôtel de Ville pour fêter dignement l'anniversaire de son mariage avec Naâma. 20 ans déjà, les Noces de porcelaine et 13 ans de prison. Nous étions nombreux, Français, Sahraouis pour entourer Claude et le portrait immense de Naâma.

Une célébration de mariage a besoin de musique, de discours et d'un magnifique gâteau. Tout était réuni ce soir du 20 octobre. Philippe Bouysou, le maire d'Ivry, n'a pas manqué de rappeler que Naâma était citoyen d'honneur à Ivry et qu'à ce titre, sa ville devait tout entreprendre pour favoriser sa libération et celle de ses compagnons de détention.



Noces de porcelaine dans le hall de la mairie.

© Thierry Nectoux

À ses côtés, Mohamed Ali Zerouali, Représentant du Front Polisario en France, a salué l'engagement de cette ville devenue fameuse dans les campements et avec Régine Villemont, Présidente de l'AARASD, a plaidé pour la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis. Des discours chaleureux ponctués d'accordéon, de rires et de discussions autour d'un gâteau en forme de drapeau de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Mais c'est Naâma qui fut le plus présent avec une longue lettre, longue lettre savante qui témoigne de l'importance de la lecture, de la philosophie dans un univers carcéral inhumain et borné où les livres prennent tant de place.

Le message de Naâma

« Aujourd'hui, je vous l'avoue, la grandeur de l'humanité s'incarne dans la ville et les habitants d'Ivry autour de mon cher ami Philippe Bouysou, son maire. Combien je suis honoré d'être le citoyen d'honneur d'une ville qui m'a si bien accueilli, il y a 22 ans. Cette cérémonie de célébration de notre mariage avec Claude illustre vraiment pour moi la grandeur de l'humanité et symbolise une précieuse amitié.

Pourquoi ne pas partager avec vous ce que je suis en train de lire du fond de la prison de Kénitra, Le Seigneur des Anneaux, de J.R.R. Tolkien. Comme l'écrit Julien Gracq : Le plaisir que donne Tolkien dans le Seigneur des Anneaux est d'abord un plaisir d'affranchissement. Quelle coïncidence curieuse et heureuse avec la célébration de notre 20^e anniversaire de mariage. Un chemin long pour la liberté. Toute une dynamique de l'existence se met en place dans la répétition des choix liés aux événements, aux situations, aux rencontres.

À cette occasion nous sommes tous présents aujourd'hui dans cette grande famille de l'Anneau./.. Mes chers amis je ne vous cache pas mon attachement à l'espérance d'un revirement heureux.

Cette idée est récurrente chez Tolkien : « L'espoir au-delà de tout espoir, l'espoir sans garantie, l'espoir en l'absence de certitude, un espoir fou qui ne se fonde sur rien ». Certains personnages éprouvent le sentiment intime d'une sorte de providence qui guide le plan d'ensemble

© Thierry Nectoux



Claude et Philippe Bouysou, maire.



Plusieurs élus étaient présents à la célébration, de gauche à droite : Bernard Prieur, adjoint à la démocratie aux associations, Méhadée Bernard, adjointe à la culture, Nathalie Leruch, adjointe à l'international, Sarah Misslin, adjointe au maire et responsable nationale pour le Sahara occidental au PCF, Pascal Savoldelli : sénateur PCF du Val de Marne.

de l'histoire du monde. /.. Dans l'univers de Tolkien, c'est dans l'épreuve que les personnages de la Communauté de l'Anneau se révèlent. Chaque personnage est à la croisée des chemins, il doit choisir, renoncer, affronter la peur, la douleur et la perte. Garder espoir ce n'est pas tant espérer vaincre que vouloir être à la hauteur de l'évènement et de soi-même.

Cette cérémonie aujourd'hui illustre pour moi la grandeur de l'humanité, le symbole de l'amitié et de l'endurance. Dans le mythe de Tolkien, Sam, son véritable héros, se démarque par sa loyauté indéfectible, sa fidélité, un lien profond d'amour qui lui fera endurer tous les sacrifices. Cher Philippe, je vous entends me dire par la voix de Sam : « Vous pouvez nous faire confiance pour rester à vos côtés contre vents et marées jusqu'au bout ».

Claude entourée du maire et de Mohamed Ali Zerouali, Représentant du FP en France.



Ma chère Claude, tu es la source de ma résistance, de notre résistance. Ma reine du conte de Tolkien. « À la place du seigneur ténébreux, vous établirez une reine ».

Naâma - Prison de Kénitra, Octobre 2023

Presse

Le journaliste de MARIANNE, Quentin Müller, était présent aux Noces de porcelaine. Sous le titre « Noces Rebelles : Claude et Naâma, un couple séparé par la mainmise marocaine sur le Sahara occidental », en quelques lignes pour son journal, il a transmis l'émotion des présents...

« La semaine dernière à Ivry, le Maire célébrait une union un peu particulière, Claude épouse et militante espère la libération de Naâma à l'aune d'une reprise du conflit ».

MARIANNE - le 1^{er} novembre 2023

Les prisonniers dans le quotidien d'un parrain et d'une marraine

Merci à Maurice et à Suzanne pour leur témoignage si précieux.

« J'écris mensuellement à mon filleul Cheikh Banga depuis avril 2011. Nous avons, avec Suzanne mon épouse, rencontré Cheikh et sa famille au cours du procès de 2013 où j'étais présent comme membre d'une délégation d'observateurs internationaux dont les représentants de l'AARASD.

Nous avons échangé nos coordonnées avec sa sœur El Khalifa avec laquelle nous entretenons maintenant des échanges réguliers. Je lui envoie copie des courriers que je fais à Cheikh ; à l'occasion des contacts ou rares visites qu'elle fait à Cheikh, elle lui parle de mes courriers qu'il ne reçoit jamais; souvent il la charge de nous transmettre ses remerciements et son affection.

Nous suivons ainsi la vie de Cheikh qui a poursuivi ses études de droit, a eu sa licence et poursuit des études de maîtrise. Nous suivons aussi sa famille, et notamment ses parents, dont son père, grand militant sahraoui, qui a fait de nombreuses années de prison dans les geôles marocaines et qui a aujourd'hui perdu la vue. De même nous informons El Khalifa de la vie de notre famille : mariages, naissances ...

Quand je fais des courriers à Cheikh Banga, j'envoie en même temps des courriers, au directeur de la prison, au délégué général à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion, au CNDH et à l'ambassade de France pour leur demander d'intervenir, chacun dans sa fonction, pour que le Maroc respecte les conventions internationales auxquelles il a souscrit, notamment en assurant aux détenus la réception de leur courrier et les moyens d'y répondre. Amitiés ».

Maurice et Suzanne

Dans le Nord-Ouest de l'Afrique, à nouveau la guerre

Région militaire de Tifariti, octobre 2021.



Mohamed Ali Zerouali, Représentant du Front Polisario en France, a réagi à notre inquiétude sur les conséquences de cette reprise des combats, tant pour les soldats que pour leurs proches. Trois ans déjà, alors que le Maroc tente à tout prix d'en nier la réalité sur le terrain.

Monsieur le Représentant, en novembre 2023, c'est la troisième année de la reprise de la guerre, quels enseignements en tirez-vous ?

« C'est vrai que ce 13 novembre 2023 nous avons célébré le troisième anniversaire de la reprise des hostilités au Sahara Occidental. Mais il est crucial de souligner plusieurs points.

Contrairement à une idée répandue, ce n'est pas le Front Polisario qui a rompu le cessez-le-feu, en vigueur depuis 1991, mais bien l'armée d'occupation marocaine qui a agressé des civils Sahraouis, le 13 novembre 2020, alors qu'ils manifestaient pacifiquement contre l'ouverture illégale d'une brèche dans la zone tampon d'El-Guerguerat au sud-ouest du Sahara occidental.

Le Front Polisario a simplement réagi à cette violation du cessez-le-feu ainsi qu'au silence assourdissant du Conseil de Sécurité. Nous sommes un peuple pacifique, nous avons été contraints à la guerre nous plaçant de fait en légitime défense. Les premiers responsables de la reprise des hostilités sont incontestablement le régime marocain, suivi de près par la Communauté internationale, en particulier le Conseil de Sécurité, qui n'a rien entrepris pour contraindre les autorités marocaines à respecter leurs

engagements et le cadre de la légalité internationale. En un mot la lutte armée nous a été de nouveau imposée.

Cette reprise des combats est mal connue et ne fait pas la une de nos médias. Pourquoi ? Votre engagement n'est-il pas suffisant pour menacer l'occupation marocaine ?

Depuis le redémarrage de la lutte armée, les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mis en œuvre plus de 3 457 opérations, comprenant infiltrations, raids et bombardements. Ces actions ont ciblé plus de 922 sites dans toutes les zones occupées par les forces marocaines, le long du mur défensif qui s'étend sur environ 1 700 km. Ces affrontements quotidiens ont entraîné d'importantes pertes en vies humaines et en matériel, conduisant à la destruction totale de plusieurs stations radar, de réserves de munitions et de carburant, ainsi que des dommages directs à des équipements militaires. Je peux vraiment vous assurer que le Maroc qui tente de dissimuler la réalité de la situation militaire au Sahara occidental par un black-out médiatique, subit des pertes importantes tant humaines que matérielles, infligées par notre armée le long du mur de sable. Ce fameux mur de la honte qui divise notre pays en deux.

Récemment les autorités marocaines vous ont accusé d'avoir attaqué des installations civiles ?

Le Front Polisario n'a jamais ciblé des civils et n'a pas l'intention de le faire à l'avenir. Il insiste sur le fait que l'ensemble du territoire sahraoui est un champ de

bataille à éviter à tout prix. Ce sont les autorités d'occupation marocaines qui dissimulent la réalité de la guerre, prétendant à tort qu'il n'y a aucun danger.

Comme le confirme le rapport (S/2021/843) du Secrétaire général de l'ONU, au paragraphe 16, il écrit : « Le Front POLISARIO a régulièrement affirmé dans ses communiqués infliger des dommages importants à la partie marocaine. Le Maroc a publiquement réfuté ces affirmations ». Ainsi alors que le coordinateur du Front POLISARIO déclare dans une communication écrite à la MINURSO, ce premier février 2023 que « depuis le 13 novembre 2020, l'ensemble du territoire du Sahara occidental [était] devenu une zone de guerre ouverte, le Maroc de son côté charge le 23 février son Représentant permanent auprès de l'ONU à souligner « [l']absence totale de tout conflit armé ».

Depuis la reprise des hostilités le 13 novembre 2020, les frappes des drones de l'armée d'occupation marocaine ont coûté la vie à plusieurs dizaines de citoyens civils sahraouis, mauritaniens et algériens, comme en attestent les rapports du Secrétaire général de l'ONU sur la situation au Sahara Occidental (S/2021/843, S/2022/733 et S/2022/733). Ainsi, toute perte civile incombe exclusivement aux autorités marocaines.

Il y a 48 ans, le Maroc déclenchait la « Marche verte », un événement teinté de rouge du sang des innocents et de noir dans les annales de l'humanité. Cette marche soit-disant de libération a servi de prétexte à sa propagande destinée à légitimer l'invasion militaire du territoire sahraoui le 31 octobre 1975, en dépit de l'avis de la Cour internationale de justice et en violation flagrante du droit international et humanitaire. Ces 48 années écoulées sont marquées par des pratiques coloniales que l'on peut qualifier de terrorisme d'État.

Terrorisme qui cible les civils sahraouis innocents, victimes d'assassinats d'une grande cruauté, qu'il s'agisse d'enterrements vivants, de largages depuis des hélicoptères, de bombardements par des drones, d'exécutions par balles, de sévices sous la torture, sans oublier l'empoisonnement des puits et l'extermination de nos animaux.

Un voyage pour célébrer 30 ans d'amitié et de solidarité avec le peuple sahraoui



C'est toujours avec bonheur que nous accueillons dans Sahara info, les témoignages de solidarité et de soutien à la lutte pour son autodétermination qui nous viennent de Gonfreville. Ville jumelée qui depuis 30 ans s'applique à faire connaître le peuple sahraoui à ses citoyens et bien au-delà.

Du 14 au 22 octobre dernier, une délégation gonfrevillaise réunissant trois élus municipaux, dont le maire Alban Bruneau et six membres du comité de jumelage, s'est rendue dans le campement sahraoui de J'Réfia situé dans le désert algérien.

La délégation a été chaleureusement accueillie par le maire, les femmes élues au conseil municipal et les familles qui nous accueilleraient sous leur tente. Le maire de J'Réfia s'est félicité de la longévité de ce jumelage qui célèbre cette année ses 30 ans. Les visites sur place se sont enchaînées : une école spécialisée pour enfants en situation de handicap mental, un collège où l'on enseigne notamment le français, un programme de production pour l'autosuffisance alimentaire (production d'œufs, pisciculture, élevage...), une visite du Parlement à Boujdour...



Visite d'une école.

Depuis 1993 les municipalités gonfrevillaises successives ont toujours milité pour faire reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, contraint de fuir son territoire, occupé par le Maroc, rappelle l'édile gonfrevillais.

C'est mon troisième voyage dans les campements et j'ai pu constater de nombreuses évolutions depuis ma première mission en 2003. Les habitats en dur se sont développés pour faire face aux intempéries (les tempêtes de sable notamment). La willaya de Dakhla où se trouve J'Réfia est en partie électrifiée.

Il y a une véritable activité économique. Mais c'est le moral de la population qui a le plus évolué. Il y a trente ans, la population était encore très militante. Aujourd'hui, la nouvelle génération n'a plus vraiment d'espoir, elle fait face à un mur au sens propre comme au figuré, surtout avec l'instabilité au Proche Orient. Le respect du droit international est mis à mal.



Distribution de sucre.

Serge Lebrét, président du Comité de jumelage gonfrevillais, qui organise depuis 30 ans la solidarité avec J'Réfia en partenariat avec la municipalité gonfrevillaise, était également du voyage.

Le comité a acheté sur place, via le Croissant rouge, du sucre et du thé pour un montant de 1 800 €. Nous avons aussi rencontré le responsable du centre de loisirs, financé cet été grâce à un reliquat d'une subvention exceptionnelle de l'opération « Vacances pour la paix ». C'est une action qui touche de nombreux enfants pendant l'été et que nous aimerions voir pérenniser, précise Serge Lebrét. Nous avons également réaffirmé auprès du ministre de la jeunesse notre engagement pour l'accueil des enfants de J'Réfia chaque été.

Un soutien politique renouvelé

Durant son séjour, Alban Bruneau a été reçu par les principaux responsables de la RASD. Ainsi à Dakhla il a rencontré longuement le gouverneur. Puis à Rabouni, où se trouvent les principales administrations de la RASD, le Président du Parlement et le Président de la RASD, Brahim Ghali, l'ont reçu avec émotion. Ensemble, ils ont formulé le vœu que la France revise sa position sur la question du Sahara occidental au sein de l'ONU et du Conseil de sécurité et respecte le droit international, seul garant de la paix. Dès son retour, le maire a adressé un courrier au Président de la République française pour l'interpeller sur les difficiles conditions de vie de ce peuple exilé et lui demander ce qu'il compte faire pour que la France respecte et fasse respecter le droit international et notamment les résolutions des Nations-Unies que notre pays a voté.

Il a également tenu à anticiper une réponse formatée du style « la France soutient pleinement les efforts du Secrétaire général des Nations unies en faveur d'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies... », en rappelant que l'absence d'actes concrets pour parvenir à cette solution, revient à soutenir l'immobilisme et le statu quo favorable au Maroc. Pire, cet immobilisme contribue à poser les jalons d'un rattachement illégal des territoires occupés au Maroc. Le maire a rappelé que la France, en tant que membre du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, ne pouvait plus laisser cette situation se détériorer.

Ils sont 400 adhérents originaires du Sahara

La dynamique association sahraouie de Bressuire propose chaque année, plusieurs rendez-vous pour faire connaître sa lutte en faveur de l'autodétermination et de l'indépendance du peuple sahraoui. Ce mois de novembre 2023, c'est avec l'association SURVIE, qu'elle a proposé au cinéma Le Fauteuil rouge, un film suivi d'un débat. Initiatives régulièrement chroniquées par le journal quotidien *La Nouvelle République*. Ainsi cet article de 2018 en témoigne.



Hassan Muilid Ali (à droite), en compagnie de sa famille et de ses amis Abba Lehzam et Gajmula Abdlehay, chez lui dans le salon de son pavillon à Nueil-les-Aubiers.

L'association Culture Sahara dans le Bocage milite pour l'intégration des Sahraouis en France ainsi que pour la reconnaissance du peuple sahraoui.

Hassan Muilid Ali a quitté le Sahara occidental en 1997. A l'époque, il étudie la physique à l'université d'Agadir au Maroc et prend la tête d'un mouvement militant étudiant qui prône l'autodétermination du peuple sahraoui dont le sort n'est

toujours pas réglé sur plan diplomatique depuis le retrait des troupes espagnoles du Sahara occidental en 1976.

D'abord partagé entre la Mauritanie, au sud et le Maroc, au nord, la résistance sahraouie s'organise derrière le front Polisario⁽¹⁾ qui décide d'instaurer la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dont le territoire, représentant 20% du pays, est confiné le long des frontières mauritanienne et algérienne, sans accès à la mer.

Un frère décédé en tentant de traverser

C'est pour avoir défendu la cause du Front Polisario lors de manifestations qu'Hassan a été condamné à 25 ans de prison par la justice marocaine. Il a alors fui pour les îles Canaries où il demande le statut de réfugié politique. Son frère le suivra une année plus tard mais il décédera tragiquement en mer alors qu'il tentait la traversée à bord d'un bateau pneumatique.

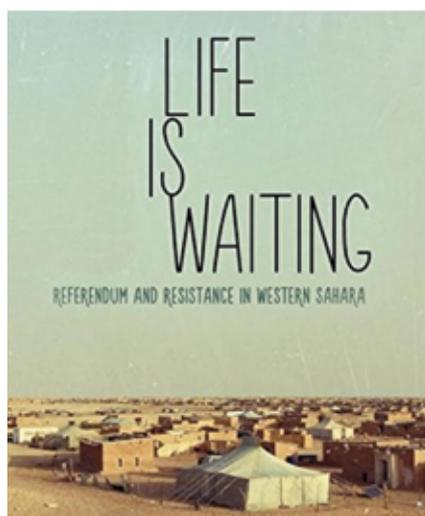
Grâce à un certificat d'Amnesty international, Hassan, pourtant né à l'époque de l'occupation espagnole, finit par obtenir la reconnaissance de sa nationalité ibérique. Avec sa femme Rabia, il part s'installer à Bilbao avant d'arriver à Nueil-les-Aubiers en 2009. C'est là qu'il décide en 2011, de fonder l'association Culture Sahara. Forte de 400 adhérents qui viennent de Bressuire, Cholet et Nueil-les-Aubiers mais aussi des départements voisins de Vendée, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique, l'association encourage l'intégration dans la population française, notamment par des actions en faveur de l'apprentissage du français.

« On considère que tous les Sahraouis de la région font partie de l'association car tous n'ont pas les moyens de payer leur cotisation », explique Hassan Muilid.

Une solidarité très prégnante dans la communauté. La porte d'Hassan est d'ailleurs souvent ouverte aux amis et aux gens de passage qui ont besoin d'un coup de main, d'une traduction d'un courrier administratif. La situation politique du pays revient également souvent dans les discussions. « J'ai la certitude qu'un jour il y aura l'autodétermination et la décolonisation de notre pays », dit Gajmula Abdelhay. « Aujourd'hui nous avons de bonnes relations avec la Mauritanie, j'ai bon espoir pour l'indépendance », rajoute Abba Lehzam.

Pour cela, il faudrait que l'ONU, via la mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) décide d'organiser un référendum politique, promis par l'Espagne en... 1974.

⁽¹⁾ Acronyme désignant le Front populaire de libération de la Saguia el Hamra et du Rio de Oro.



SAHARA OCCIDENTAL

Ciné- Débat

Survie et Culture Sahara proposent :

Information et débat sur la situation au Sahara Occidental et la responsabilité des puissances occidentales dont celle de la France.

Mardi 28 novembre 20h
Cinéma Fauteuil Rouge
Bressuire

Cinéma le Fauteuil Rouge
surviebressuire@gmail.com



Billet d'Afrique n°316
Avec les sahraoui.e.s
en lutte



Bruno Bouchet,
www.lanouvellerepublique.fr
nr.bressuire@nrco.fr

Journée des femmes sahraouies à Limay



À Limay, la joie de se retrouver.

C'est le 12 octobre 1975 – alors que l'Espagne, puissance coloniale, s'apprête à quitter le Sahara Occidental – que les représentants du peuple sahraoui, toutes tendances confondues, ont tenu une réunion pour décider la poursuite de la lutte de libération nationale contre le Maroc, qui prépare alors la « Marche verte ». Ce jour là, le peuple sahraoui uni a proclamé le Front Polisario comme son seul et unique représentant.

Par un bien agréable dimanche d'octobre, nous étions nombreux à avoir répondu à l'invitation de la Ligue des Femmes Sahraouies en France

(LFSHFR) pour commémorer et célébrer à Limay ce 12 octobre 1975.

En entrant dans la salle, joliment parée pour l'occasion, nous sommes accueillis chaleureusement et immédiatement portés par le dynamisme d'un peuple déterminé, qui n'a pas oublié son histoire et est bien décidé à rester uni jusqu'à la pleine mise en œuvre de son droit à l'autodétermination.

L'exposition sur les prisonniers sahraouis et sur le camp de Gdeim Izik rappelle le formidable soulèvement des Sahraouis d'octobre 2010, et la tragique répression qui s'est ensuivie.

Tout l'après midi, dans une belle ambiance accueillante, grave et joyeuse à

la fois, nous avons pu entendre les témoignages qui se sont succédés à la tribune.

Tous ont salué le travail patient et diversifié engagé par les associations de soutien et les amis du peuple sahraoui, s'adressant notamment au représentant de l'Ambassade d'Algérie, à Monsieur le Maire de Limay, aux représentants de l'Association des Amis de la RASD, à ceux d'Un Camion-citerne pour les Sahraouis du Havre, à ceux de Lanester, du PCF de Mantes présents dans la salle.

Après avoir illustré par leur propos ou par de petites mises en scène les difficiles conditions de lutte et la résistance durement réprimée dans le Sahara occupé, les intervenants ont souhaité souligner l'importance de la cohésion des Sahraouis en France. Ils ont développé aussi l'indispensable besoin d'éducation des plus jeunes, pour qu'ils puissent construire leur vie, et s'engager comme citoyens.

De la parole aux actes, il n'y avait qu'un pas, et c'est avec fierté et gentillesse que nous avons été invités à une séance symbolique de remise de diplômes aux bacheliers de 2023.

Pour clore ce beau rassemblement, la scène s'est transformée en un immense tableau humain uni sous le drapeau Sahraoui.

Bravo les amis, ce fut un très beau moment vivifiant.

Joëlle Toutain



Le rôle de l'Union africaine dans la lutte de libération sahraouie

Un peu d'histoire est toujours nécessaire pour mieux comprendre le présent. C'est le cas avec l'Afrique et son organisation régionale qui ont dès l'occupation du Sahara occidental par le Maroc, joué un rôle central à la fois de défense des principes, le respect des frontières coloniales, et en contribuant à rechercher les voies de la paix.

À Mohamed Ali Zerouali, Représentant du Front Polisario en France, de nous informer de cette actualité.

Merci de nous rappeler le rôle de l'OUA dans les années 80 et quelles ont été les conséquences de votre entrée dans l'OUA ?

L'admission de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) à l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) a été un moment historique et une grande victoire. Cette reconnaissance internationale est d'abord la victoire de notre diplomatie. La RASD a obtenu son admission à l'OUA en 1982, en dépit de fortes pressions.

Cette victoire diplomatique a permis de sensibiliser la Communauté internationale à notre situation et de gagner l'appui d'une organisation régionale. Les représentants sahraouis ont plaidé leur cause auprès des Nations membres de l'OUA, mettant en lumière la violation de la légalité internationale, le non-respect des droits de l'homme et toutes les injustices subies par le peuple sahraoui par les forces d'occupation marocaines.

En devenant membre fondateur de l'Union Africaine (UA), institution qui a succédé à l'Organisation de l'Unité Africaine, la RASD a consolidé son statut international. L'UA s'engage régulièrement pour défendre notre droit à l'au-

to-détermination et à l'indépendance, conformément aux principes de sa Charte et du droit international.

Ce soutien se manifeste d'abord par la reconnaissance de la RASD en tant qu'entité étatique légitime. L'organisation a joué un rôle actif dans la promotion du dialogue et de la médiation pour résoudre le conflit au Sahara occidental de manière pacifique, conformément aux résolutions des Nations Unies.

Cette reconnaissance a contribué à sensibiliser davantage la Communauté internationale sur les enjeux du conflit au Sahara occidental et à encourager la recherche de solutions équitables et durables.

Pourquoi le Maroc a-t-il souhaité y revenir, ses soutiens sont-ils importants et dangereux pour vous ?

Le Maroc a adopté une approche stratégique en demandant son admission à l'Union africaine (UA) en janvier 2017, après 35 ans de politique de la chaise vide, pour réaliser l'un des objectifs qui n'avaient pas pu être atteints de l'extérieur, l'exclusion de la République arabe sahraouie démocratique.

Approche stratégique qui s'est vite révélée vaine, puisque la position de la RASD s'est plutôt renforcée suite à cette admission. N'est-ce pas un échec de cette « ambition » visant à isoler la RASD sur la scène régionale et internationale. En entrant à nouveau dans l'Union Africaine, le Maroc accepte officiellement sa charte et donc ses principes fondamentaux tels que la reconnaissance officielle des frontières héritées de la colonisation ainsi que le respect de la sécurité et de l'intégrité territoriale de tous ses membres.

N'est-ce pas contradictoire pour le Maroc dont le premier objectif en rejoignant l'UA était de renforcer sa position face à la RASD. Siéger aux côtés du Maroc peut aussi s'interpréter comme un renforcement de la légitimité de la RASD au sein de l'organisation panafricaine.

Ce constat d'échec pose des questions sur la cohérence de la politique étrangère du Maroc et interroge sur les implications de telles décisions sur la scène africaine et internationale.

Votre place éminente dans l'Union africaine vous permet-elle de défendre politiquement votre position et peut-elle jouer un rôle au niveau international ?

La participation active de la RASD aux sommets des chefs d'État organisés par l'Union Africaine (UA) témoigne de la reconnaissance de son statut au sein de la Communauté africaine. Cette implication régulière démontre également la volonté de notre État de contribuer activement aux discussions et aux décisions qui comptent pour ce continent. La RASD participe aussi à des sommets impliquant l'UA et d'autres organisations régionales ou pays tiers.

Par exemple, lors des sommets entre l'Union Africaine et l'Union européenne, la RASD a eu l'occasion de discuter des questions relatives à la coopération, au développement et aux relations entre les deux continents. Cette présence, cette participation à ces forums renforce sa position dans les négociations tout en lui permettant de faire valoir ses préoccupations et ses aspirations. C'est aussi l'occasion d'élargir son réseau diplomatique et de renforcer ses relations avec d'autres acteurs internationaux.

En conclusion, notre présence dans ces forums internationaux renforce notre légitimité en tant qu'entité étatique et confirme notre rôle d'acteur dans les discussions sur l'avenir de l'Afrique. Elle offre également à la RASD une plateforme pour sensibiliser davantage la Communauté internationale aux défis auxquels le peuple sahraoui est confronté et pour promouvoir une solution juste et durable au conflit au Sahara occidental.



Délégation de la RASD au sommet Union Africaine - Union Européenne, le 17 janvier 2022.

Présidence du C.N.D.H
Place Achouhada - BP 1341
10001 Rabat - Maroc

Objet : Cheikh Banga, prisonnier d'opinion sahraoui, détenu à la prison locale de Bouizakarne - N° écrou 3767

Madame, Monsieur le Président,
Je vous informe que, comme je le fais chaque mois depuis avril 2011, j'ai de nouveau écrit à Cheikh Banga, prisonnier d'opinion sahraoui, actuellement interné à la prison de Bouizakarne.

Cheik Banga avait été, comme 22 autres militants sahraouis, condamné le 16 février 2013, à l'issue d'un procès et d'un jugement iniques et honteux auquel j'ai en partie assisté en tant que membre d'une délégation d'observateurs internationaux.

19 militants de Gdeim Izik sont encore détenus à ce jour.

Les jugements rendus le 19 juillet 2017 par le tribunal civil de Rabat et en 2020 par la cour de cassation ne sont pas plus équitables.

Par ailleurs, le Maroc a été condamné par le Comité contre la torture de l'ONU (CAT) pour les tortures qu'il a fait subir aux détenus de Gdeim Izik pendant leur disparition, leur instruction et leur incarcération. Le CAT demande notamment la libération de ceux dont les aveux ont été extorqués sous la torture et de les indemniser pour les préjudices subis.

Il demande en outre que le Maroc ne fasse pas subir des représailles à la famille, ce qui n'est pas respecté au vu des interdictions persistantes faites à madame Claude Mangin-Asfari, l'épouse de Naâma Asfari, de visiter son mari en prison.

Enfin, Le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire (UNWGAD), dans son Avis du 11 octobre 2023 (A/HCR/WGAD/2023/23), vient de conclure que la détention depuis 13 ans dans les prisons marocaines des prisonniers du Groupe de Gdeim Izik est illégale et que le Maroc doit les libérer.

Madame, Monsieur le Président, je vous demande instamment d'intervenir pour veiller avec un soin particulier à ce que :

- Le Maroc respecte les conventions internationales relatives aux droits des accusés et des détenus et de leurs familles,

- Les courriers qui lui sont adressés soient reçus par Cheikh Banga et que ce dernier puisse disposer à la prison des moyens d'y répondre.

- Cheikh Banga ne soit jamais exposé à de mauvais traitements et à des conditions de détention inhumaines et dégradantes.

Voulant croire que vous accorderez une attention particulière à ma demande, au nom de la Justice, de l'Humanité et des Droits de l'Homme, objet du comité dont vous assurez la présidence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.

Maurice Grouès

Objectif 2024, des dizaines de parrains et de marraines pour écrire aux prisonniers politiques sahraouis



Rassemblement hebdomadaire du mouvement pour la libération des prisonniers politiques sahraouis du 4 décembre 2023 en présence de Claude Mangin qui tient la photo de Naâma et de Jacqueline Fontaine, devant le Ministère des Affaires Etrangères à Madrid.

La récente conclusion du groupe de travail des Nations Unies, sur la détention arbitraire nous invite à être plus dynamiques et par nos courriers adressés aux prisonniers et aux institutions importantes, de peser sur leur libération.

Important de recomposer l'équipe après le décès de Michèle et reprendre avec l'ACAT son engagement. Une réunion en visio avec parrains et marraines, responsables sahraouis de l'association des prisonniers (LPPS) et membres de l'ACAT et de l'AARASD en charge de ce dossier, nous a permis aussi de redéfinir le fond et la forme de cette initiative humanitaire forte de l'exigence du respect des droits de l'homme. Chaque courrier devient le témoignage pour le prisonnier, pour sa famille et pour les directions des prisons, de notre soutien, de notre intérêt.

Les liens étroits entretenus avec les responsables sahraouis, avec certaines familles sont précieux et nous permettent une meilleure efficacité pour la remise des courriers. Nous avons également envisagé de nous associer avec les Sahraouis résidant en France et de créer des formes de trio, parrain, marraine, prisonnier, sahraoui résidant en France pour faciliter les contacts avec les familles, aider aux traductions, etc.

Maurice et Suzanne Grouès, parrain et marraine de la première heure, nous ont autorisés à publier une de leur lettre. Vous trouverez en page 2 leur témoignage et page 9, leur courrier au Conseil National des Droits de l'Homme marocain. Textes utiles qui peuvent aider à devenir ou redevenir parrain.

Le nombre de courriers envoyés est si important ! Des dizaines de courriers arrivant dans toutes ces prisons seront un signe fort accompagnant les analyses et déclarations du groupe de travail pour accélérer la libération de tous ces hommes injustement détenus et dont tout le peuple sahraoui a besoin pour mener son combat de libération.

Engagement pour parrainer

L'envoyer au mail de l'AARASD : bur.aarasd@wanadoo.fr
et consulter le site www.ecrirepourlesliberer.com

Nom :
Prénom :
Adresse mail :



Camps réfugiés de Tindouf, du point de vue d'une étudiante en Migrations Internationales en mission en février 2023

Nous accueillons bien volontiers ce texte rédigé par une étudiante spécialiste en relations internationales qui avec intelligence a compris sans doute l'essentiel d'un exil de près de 50 ans : des réfugiés pleinement acteurs de leur situation.

Mutualisation des forces : l'engagement des réfugiés et des organismes internationaux

Lorsque l'on parle des camps réfugiés de Tindouf, on ne saurait le faire sans souligner l'engagement significatif des réfugiés eux-mêmes dans la gestion et le bon fonctionnement des camps.

Si les camps sont très marqués par une présence de diverses ONG internationales ou nationales, qui assurent les financements en matériel nécessaire aux hôpitaux et aux dispensaires, mais aussi le financement de projets de développement et d'accès aux ressources, on observe un véritable travail de coopération entre les membres de ces ONG et les habitants. Les Sahraouis sont de véritables acteurs dans les camps, acteurs de leur quotidien mais aussi acteurs du changement. Il me semble également tout aussi important de saluer l'engagement profond des femmes sahraouies dans les hôpitaux malgré le déficit de personnel conséquent, afin d'améliorer le quotidien de tous et assurer la permanence des soins.

Leur engagement est de tout bord et sur tous les fronts, la santé, le développement, la politique, ou encore la défense des prisonniers politiques. Je dirai même que cet engagement s'étend au-delà des frontières de Tindouf et est un atout fort de la diaspora sahraouie, en témoignent les nombreuses actions menées par les Sahraouis au Maroc, en France, en Espagne...

Quelle réponse apporter à la problématique Tindouf ? Entre réponse humanitaire d'urgence et développement des camps

Lors de ma mission, j'ai été frappée par le double enjeu que présente la situation des Sahraouis de Tindouf.

J'ai pu à la fois observer des réponses humanitaires de type urgence et des réponses humanitaires de type développement. En effet, si certains vivent dans les tentes du HCR, reçoivent des colis ali-



Fête de l'indépendance de la RASD, le 27 février 2023.

Source : Photo prise par Anissa dans les camps de Tindouf.

mentaires d'urgence et vivent sans aucun revenu, d'autres se sont vu construire des habitats dits en « dur » et se sont intégrés à la vie des camps avec des emplois dans les hôpitaux ou les ONG. Ces disparités ont été notamment accentuées depuis la reprise du conflit armé en 2020 le long du mur de défense où se trouve l'essentiel de l'armée marocaine.

En tant qu'étudiante, je me suis posée la question de ce que sous-tend ce double enjeu. Il m'a semblé en réalité révélateur d'une tension entre la volonté de quitter les camps et espérer un jour se réinstaller dans les territoires occupés, et d'un autre côté, pour ceux y vivant depuis près de 50 ans, la volonté de construire et améliorer leurs conditions de vie et celles des futures générations. Mais construire, c'est aussi accepter que l'on reste. Cette double peine pourrait expliquer en partie les fortes disparités dans le paysage des camps et les discours que j'ai pu entendre, peins à l'idée d'admettre de rester mais aussi la volonté de développer pour vivre mieux, temporairement.

Afin d'illustrer cette idée, je citerai le sociologue algérien Abdelmalek Sayad qui, dans ses travaux sur les migrations, parlait de ce « provisoire durable » en utilisant le concept de « double absence ». Cette citation de Sayad me semble juste pour évoquer la situation des Sahraouis de Tindouf : « Ballotés entre deux temps, entre

deux pays, entre deux conditions, c'est toute une communauté qui vit comme en transit ».

Apports et intérêt de la mission pour la recherche en migrations

Cette mission a été pour moi un véritable atout dans ma compréhension du phénomène d'encampement des réfugiés.

J'ai pu saisir les fonctions des différents acteurs présents dans les camps, et à quel point il est nécessaire de travailler avec les populations locales et les rendre acteurs de leur devenir. En prenant contact et en échangeant avec le staff des diverses ONG, j'ai pu comprendre les besoins qui peuvent exister au sein des camps de Tindouf, tels que les enjeux d'accès à l'eau, accès aux aliments frais (œufs, viande, fruits, légumes...), la pénurie de personnel médical mais aussi les rivalités et le manque de communication entre les acteurs des camps. J'ai également pu observer le lien fort à la culture sahraouie que maintiennent les habitants malgré leur installation en Algérie, notamment lors de la fête de l'indépendance à laquelle j'ai assisté le 27 février, date de la proclamation de la RASD en 1976.

En tant qu'étudiante et chercheur en Migrations internationales, cette expérience a ouvert pour moi de nouvelles pistes de recherche telles que l'engagement des réfugiés comme outil de rési-

lience, le double enjeu urgence / développement ou encore le maintien de la culture et lien au pays lorsque l'on vit en camps dans un pays voisin.

De plus, j'ajouterais que cette expérience a été une réelle opportunité pour moi de tisser des liens professionnels avec les personnes sur place.

Pour conclure ce bref article sur mon expérience à Tindouf, je dirai que cette mission a été riche en émotions et en connaissances, me laissant repartir avec des émotions chamboulées, des idées et des projets plein la tête. Je me suis sentie très accueillie partout où je me suis rendue, et en sécurité, bien loin des représentations médiatiques négatives des camps de Tindouf, ce qui m'a fait ressentir un bien être certain tout au long de la mission. Enfin, j'utiliserai ces 4 mots pour résumer ce que je retiens des camps : Résilience, Militantisme, Autonomie et Solidarité.

Je pense qu'une fois qu'on met les pieds à Tindouf, cela ne nous quitte plus et devient un moteur de motivation pour en faire encore plus pour cette cause.

Anissa Buizard

Actualité du Sahara occidental



Le rendez-vous annuel de l'EUCOCO a été cette année organisé par les associations et élus de Tolède. De tradition les délégations d'associations ou villes françaises étaient présentes au rendez-vous, pour en particulier échanger avec Sahraouis et Européens, sur nos initiatives et projets 2024. Dans l'atelier droits de l'homme, présentation de l'initiative parrainages, dans celui de la construction de l'Etat Sahraoui, l'APF a pu présenter les projets en français, quant à Claude, elle a multiplié les contacts pour préparer la marche Ivry-Kénitra. Les associations espagnoles sont partantes !

Ce rendez-vous chaque année permet aussi d'entendre les difficultés des réfugiés sahraouis. Le Premier Ministre par exemple a alerté les présents sur les risques graves de pénuries alimentaires, le HCR et le PAM, ont d'autres priorités...Préoccupations aussi des députés du Conseil National sahraoui qui pointent les difficultés des citoyens et les manquements du gouvernement, dans une dépêche SPS.

Préoccupations exprimées aussi par Ghalia Djimi au Sahara occupé, elle alerte sur le départ des jeunes, sur l'arrivée de la drogue. Et pourtant tant d'associations résistent à l'occupation ! On les retrouve dans l'appel qu'elles viennent de lancer pour empêcher que le Maroc préside le Conseil des Droits de l'homme. Intolérable quand on connaît les pratiques marocaines.

Mission d'ERM (Enfants Réfugiés du Monde) pendant 4 semaines en novembre 2023



Salle de classe dans l'Ecole d'infirmières, mission de novembre 2023.

Composée de Colette Blais et Françoise Bulteau, infirmières retraitées en charge de la supervision de l'Ecole de Santé de Smara en lien avec le ministère de la santé sahraoui et avec le HCR. Elles ont passé 4 semaines sur place. Accompagnées de Michel Blais et Bertrand Maury, présents pendant les 2 premières semaines afin de réparer le matériel de l'école et de vérifier le fonctionnement du parc d'ordinateurs de la salle informatique.

L'école de santé est désormais gérée par une équipe locale, mais Colette et Françoise sont en lien régulier toute l'année avec elle. Le directeur actuel n'est pas issu du personnel de santé et plusieurs formateurs expérimentés ne sont plus présents. La secrétaire semble désœuvrée, les dossiers des élèves ne sont plus à l'école ; il faut aller les consulter au ministère sur rendez-vous, ce qui n'est pas une mince affaire. Les cours sont délivrés par de jeunes infirmiers diplômés en mai 2023. Ils n'ont pas assez de compétences soignantes et encore moins d'expérience pédagogique ce qui pose bien sûr des problèmes dans l'enseignement.

Une réunion en visio avec des membres de l'OMS à Alger a eu lieu : ils se questionnent sur le contenu du programme des études qui serait selon eux à compléter et à réactualiser, mais ils ne connaissent pas la réalité du terrain. Ils vont malgré tout œuvrer dans ce sens.

Le recrutement a permis de composer 2 classes de premières années composées de 10 et 9 étudiants infirmiers.

En 2^e année, 20 étudiants alternent 2 semaines de théorie et 2 semaines de stages. En 3^e année, 19 étudiants dont 9 filles à l'école et 10 garçons à l'Hôpital National mais non encadrés par manque de personnel diplômé et effectuant des soins sans supervision.

En ce qui concerne la formation de sage-femmes : 6 en 1^{ère} année, 2 en 2^e année et aucune en 3^e année suite à une année « blanche » il y a 2 ans.

Rencontre de deux étudiantes infirmières espagnoles en stage aux Urgences de l'Hôpital National. Elles ont observé plusieurs mauvaises pratiques de soins.

ERM a rencontré le Ministre de la Santé qui est lui-même très préoccupé de la situation à l'Hôpital National ; Colette et Françoise lui ont transmis leurs inquiétudes concernant la fragilité de l'équipe pédagogique et les répercussions que cela risque d'avoir sur la qualité des formations de santé.

Il leur a renouvelé sa confiance. Quelques jours plus tard un nouveau directeur de l'Hôpital a été nommé ; c'est un ancien parlementaire secondé par une directrice des soins médicaux elle-même psychologue de formation.

Une réunion a eu lieu au HCR avec les donateurs. Colette et Françoise étaient dans le groupe santé avec l'ambassadeur de Suède. Le HCR va diminuer ses aides aux Sahraouis en raison des besoins des Palestiniens.

Le budget 2024 du HCR sera au maximum de 10 millions de dollars dont 1,5 million pour la santé.

Les autorités s'inquiètent aussi d'un risque d'inondations qui pourraient survenir en 2024/2025 car elles réapparaissent tous les 10 ans.

Suzanne Guillou

Actualités du Sahara occidental

Campagne de la société civile sahraouie pour empêcher le Maroc de prendre la Présidence du Conseil des droits de l'homme

Nous venons de recevoir un long texte écrit par 37 associations sahraouies défendant l'application de l'autodétermination et le respect des droits de l'homme. L'enjeu est important, il s'agit d'empêcher le Maroc de réussir sa campagne pour obtenir de ses « supporteurs » et alliés la présidence du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. En voilà des extraits : « Avec son bilan épouvantable en matière des droits de l'homme et en tant qu'occupant colonial, le Maroc ne peut pas présider le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Permettre à Rabat d'assurer cette présidence c'est confier au loup les affaires de la bergerie ./.. La crise humanitaire et des droits de l'homme est encore plus grave au Sahara occidental. Jusqu'à ce jour le Maroc dénie au peuple du Sahara occidental son droit à l'autodétermination, condition préalable et fondement sur lesquels reposent tous les autres droits ./.. Un Etat qui tente d'entraver le dialogue avec l'ONU, qui refuse de mettre en œuvre et de suivre les recommandations de ses organes ./.. Ne peut être autorisé à en assurer une de ses présidences. »

Session du 7 décembre 2023 de l'Assemblée Générale des Nations Unies

À cette session l'Assemblée Générale a adopté la résolution de la 4^e Commission (questions de décolonisation). Il faut surtout remarquer l'importance du paragraphe 5, où « elle invite les parties à coopérer avec le CICR (Croix Rouge Internationale) et à s'acquitter de leurs obligations au regard du droit international humanitaire ». Il faut espérer qu'une telle recommandation permette au CICR d'entrer dans les prisons marocaines pour visiter les prisonniers sahraouis et impose l'application des Conventions signées par le Maroc.

Communiqué à l'initiative des prisonniers de Gdeim Izik

Ils remercient le groupe de travail sur la détention arbitraire de son engagement en faveur de leur libération.

Actualités de l'AARASD

Nous tenons notre **Assemblée générale le samedi 20 janvier 2024 à Ivry /Seine**. Vous recevrez le journal quelques jours avant, aussi n'hésitez pas à vous engager, adhérez et abonnez-vous à Sahara info pour suivre régulièrement l'actualité des Sahraouis et du Front Polisario tout en contribuant à la bonne santé financière de votre association et à la réussite de ses prochaines initiatives !



L'association des Amis de la RASD vous présente ses meilleurs vœux pour 2024

Elle souhaite vous associer à ses initiatives en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui

SITES

www.association-des-amis-de-la-rasd.org
et www.sahara-info.org

Pour être informé des derniers développements concernant les prisonniers sahraouis, n'oubliez pas de vous inscrire sur le site :

www.ecrirepourlesliberer.com

Facebook : Amis de la République Sahraouie



Sahara info n°193 - Septembre / Décembre 2023

Rédaction : Naâma Asfari, Alban Bruneau, Anissa Buizard, Maurice Grouès, Suzanne Guillou, Serge Leuret, Claude Mangin, Joëlle Toutain, Régine Villemont, Mohamed Ali Zerouali.

Mise en page : Mélyny Fourmy

Photos : Anissa Buizard, Comité de jumelage de Confreville l'Orcher, Claude Mangin, Ali Roubiou, Joëlle Toutain.

Pour tout contact et soutien aux Sahraouis :
Association des Amis de la RASD/France
bur.aarasd@wanadoo.fr

AARASD : BULLETIN D'ABONNEMENT 2024 À SAHARA INFO

Abonnement 25 €

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

E-mail :

Je renouvelle mon abonnement

Je m'abonne pour la 1^{ère} fois

Je désire recevoir SAHARA INFO : par courrier Postal par internet dématérialisé

MODE DE PAIEMENT :

● Par chèque à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD : À envoyer à Association des Amis de la RASD Mme Marchand - 44 rue de la République - 47200 Montpoullan.

● Par virement bancaire sur le compte de l'Association des Amis de la RASD avec la mention : Abonnement. IBAN : FR76 1548 9048 1700 0225 0494 046 - BIC : CMCIFR2A

Date et signature

ADHÉSION ET DONS
demander le document
par mail ou courrier.